

## MOUVEMENT DU PERSONNEL 2021

Pour la DSDEN de l'Aveyron / DIME-PRIVE – à retourner par voie électronique [ia12-dime-privé@ac-toulouse.fr](mailto:ia12-dime-privé@ac-toulouse.fr)  
 et copie pour la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique  
 pour le **2 avril 2021** dernier délai

RECAPITULATIF  
 DES SERVICES

**- EN L'ABSENCE DE DECLARATION DE SERVICES vacants ou susceptibles, ce document est à retourner avec la mention NEANT -**

Nom et commune de l'école

Tél :

Code école :

SERVICES VACANTS							SERVICES SUSCEPTIBLES D'ETRE VACANTS			
Déjà vacant(s) en 2020/2021 et pourvu(s) en sept. 2020 par un enseignant non titulaire d'un contrat définitif : service non pourvu, décharge de direction, enseignants nommés à titre provisoire, service spécialisé non pourvu par un enseignant diplômé ASH ou par un enseignant en cours de formation. Ne sont donc pas concernés les enseignants titulaires d'un contrat définitif en temps partiel de droit, en congé de formation professionnelle.....			Devenant vacant(s) à la rentrée scolaire 2021 par suite du départ du titulaire d'un contrat définitif : retraite, prolongation certaine d'un congé parental ou d'une disponibilité au-delà de la période de protection de l'emploi. Rq : il faut déclarer tous les postes concernés, même si l'un d'entre eux est sollicité				Intention de mutation, d'un changement de direction ou autre motif (demande de mutation intra ou extra départementale, prolongation éventuelle du congé parental ou de la disponibilité au-delà de la période de protection de l'emploi...).			Demande de création
Classe	Nbre d'hrs	ENSEIGNANT Nom - Prénom	Classe	Nbre d'hrs	ENSEIGNANT Nom - Prénom	MOTIF du départ (1)	Classe	Nbre d'hrs	ENSEIGNANT Nom - Prénom	Classe envisagée

Si nécessaire, ajouter une feuille de même présentation et la numéroté

A

, le

Attention si deux mi-temps sont susceptibles de former un temps complet, vous voudrez bien l'indiquer.

Signature du chef d'établissement

(1) Situation prévue pour 2021/2022 : **CO** : Congé parental, disponibilité

**MU** : Mutation désirée dans ou hors département

**DE** : Départ de l'enseignant (retraite...)